

**Direction des Services Opérationnels
Groupement Prévention Prévision Planification
Service Prévention-Prévision « industrie »**

Affaire suivie par : Capitaine FOURNIER Sébastien
Référence à rappeler : **SF / AM / D-2023-002827**

**Le Groupement Prévention Prévision Planification
du Service Départemental d'Incendie et de Secours**

A
DDT - UTA - Orléans
14 Rue A. Gault
45000 ORLEANS

Semoy, le 12 juin 2023

PARC PHOTOVOLTAÏQUE DU PETIT CABARET

M. MASUREEL Vincent

Lieu-dit Le Petit Cabaret
45590 ST-CYR-EN-VAL

Dossier n° D-272-00440 – Permis de construire n° 045-272-22-00013 en date du 29/09/2022

Votre transmission reçue le 17/04/2023

Objet de la demande :

Le projet concerne la création d'un parc photovoltaïque au sol d'une surface clôturée de 4,7 ha et d'une puissance crête d'environ 3,65 MWc. Le projet s'implante sur un terrain de 7,18 ha cadastré en parcelle OF 260 et situé au lieu-dit « Le Petit Cabaret » sur la commune de Saint-Cyr-en-Val. L'accès au site s'effectue depuis le chemin rural d'Ardon. Un portail d'entrée de 8,90 mètres de largeur est situé à l'est du projet. Le site est doté d'une voie de circulation interne permettant un demi périmètre uniquement. Une bande pare-feu d'une largeur de 10 mètres est aménagée entre la lisière boisée à l'ouest et les panneaux photovoltaïques.

Défense Extérieure Contre l'Incendie :

- Poteau d'incendie de 58 m³/h situé à 125 mètres environ
- Poteau d'incendie de 234 m³/h situé à 160 mètres environ

Prescriptions :

Après examen du dossier présenté, les dispositions des documents joints à la demande devront être respectées et complétées par les prescriptions suivantes :

- 1) Mettre en œuvre les attendus de sécurité relatifs aux installations photovoltaïques au sol, précisés dans la fiche jointe.
- 2) Mettre en œuvre les attendus de sécurité du SDIS du Loiret relatifs aux installations photovoltaïques au sol, précisés dans la fiche jointe, et notamment le point 9 :
 - Étendre la voie de circulation interne d'une largeur de 4 mètres à l'ensemble du périmètre du site

ainsi que les points 11 et 17.

AVIS :

Sous réserve du respect des dispositions mentionnées ci-dessus, j'émet en ce qui me concerne un **AVIS FAVORABLE** à la réalisation de ce projet.

Service prévention-prévision « industrie »

Groupement Prévention Prévision Planification